

# 5

# Décembre 2025



S E T U S O V Á



# *Joyeuses fêtes de fin d'année !*



# Édito

## JOYEUSES FÊTES À TOUTES ET À TOUS !



### ***Un territoire qui s'illumine***

En cette fin d'année, alors que les décos de Noël brillent dans nos communes et que nos villages retrouvent l'atmosphère chaleureuse qui accompagne toujours l'arrivée de décembre, je tiens à adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères de sérénité et de convivialité.

### ***Le plaisir de se retrouver***

Cette période festive est l'occasion de mesurer tout ce qui nous rassemble : l'entraide entre voisins, la vitalité de nos associations, l'engagement des agents et des élus, et plus largement cet esprit de proximité qui fait la singularité de notre Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne. À travers les rencontres, les animations locales et les moments partagés en famille ou entre amis, c'est tout un territoire qui se retrouve, fidèle à ses valeurs d'humanité et de simplicité.

### ***Saluer l'engagement quotidien***

Je souhaite également saluer les femmes et les hommes mobilisés chaque jour au service de nos habitants : les personnels des crèches, des écoles, des équipements sportifs, les équipes de France services, les agents techniques, ainsi que l'ensemble de celles et ceux qui œuvrent souvent dans l'ombre pour faciliter la vie quotidienne. Leur dévouement contribue à la qualité de vie à laquelle nous sommes tous attachés.

### ***Des fêtes placées sous le signe de la bienveillance***

Les fêtes sont aussi un temps de transmission, d'attention aux plus jeunes comme aux plus fragiles. Qu'elles soient pour chacun un moment de pause, d'écoute et de bienveillance, dans un monde où ces valeurs simples n'ont jamais été aussi essentielles.

### ***Mes vœux les plus chaleureux***

En mon nom et au nom de l'ensemble du Conseil communautaire, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année. Puissent ces moments vous apporter joie, douceur et énergie pour aborder la nouvelle année avec confiance.

**Je vous souhaite une bonne lecture et santé, bonheur pour 2026 !**

Jean-Marc FÈVRE  
Président de la Communauté de Communes  
du Bassin de Joinville en Champagne

# Sommaire



**4 // 5**

PETITE  
ENFANCE



**6 // 7**

SCOLAIRE



**8 // 9**

FRANCE  
SERVICES



**10 // 11**

SPORT



**12 // 13**

SANTÉ



**14 // 15**

ENVIRONNEMENT



**16 // 17**

DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE



**18 // 19**

URBANISME



**20 // 21**

EMPLOI



**22 // 23**

L'ANNÉE 2025  
EN IMAGES



**24**

TOURISME

**La Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne est composée de 12 666 habitants issus des 59 communes suivantes :**

Aingoulaincourt // Ambonville // Annonville // Arnancourt // Autigny-le-Grand // Autigny-le-Petit // Baudrecourt // Beurville // Blécourt // Blumeray // Bouzancourt // Brachay // Busson // Chambroncourt // Charmes-en-l'Angle // Charmes-la-Grande // Chatonrupt-Sommermont // Cirey-sur-Blaise // Cirfontaines-en-Ornois // Courcelles-sur-Blaise // Dommartin-le-Saint-Père // Donjeux // Doulevant-le-Château (*Villiers aux Chênes*) // Échenay // Effincourt // Épizon (*Pautaines-Augeville, Bettencourt-le-Haut*) // Ferrière-et-Lafolie // Flammerécourt // Fronville // Germay // Germisay // Gillaumé // Gudmont-Villiers // Guindrecourt-aux-Ormes // Joinville // Leschères-sur-le-Blaiseron // Lezéville (*Harmeville, Laneuville-aux-Bois*) // Mathons // Mertrud // Montreuil-sur-Thonnance // Morionvilliers // Mussey-sur-Marne // Nomécourt // Noncourt-sur-le-Rongeant // Nully // Pansey // Paroy-sur-Saulx // Poissons // Rouvroy-sur-Marne // Rupt // Sailly // Saint-Urbain-Maconcourt // Saudron // Suzannecourt // Thonnance-lès-Joinville // Thonnance-les-Moulins (*Bressoncourt, Brouthières, Soulaincourt*) // Trémilly // Vaux-sur-Saint-Urbain // Vecqueville.

Nos bureaux sont situés au 3, rue des Capucins à JOINVILLE

Nos horaires d'ouverture au public :

du lundi au samedi de 9h à 12h / 13h30 à 17h

Nous contacter : Tél. : 03 25 05 94 69 - contact@ccbjc.fr

[www.ccbjc.fr](http://www.ccbjc.fr) - [facebook.com/ccbjc](https://facebook.com/ccbjc)

À vos côtés, le magazine d'information de la CCBJC.  
N°5 / décembre 2025.

Crédits photos : CCBJC, agence d'attractivité 52, SDED 52.

Directeur de la publication : Jean-Marc FEVRE.

Rédaction et mise en forme : CCBJC, Les 80 degrés.

Impression : Leherle Graphic

Reprographie à 6 600 exemplaires



# Petite enfance

Girafes Awards, Ministère de la santé, Paris, le 13 octobre 2025



## LA MICRO-CRÈCHE DE THONNANCE-LÈS-JOINVILLE DISTINGUÉE AUX GIRAFES AWARDS

Il y a quelques semaines, la micro-crèche de Thonnanç-le-lès-Joinville s'est distinguée lors des Girafes Awards, compétition inscrite dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite Enfance. Elle a été récompensée par le prix de la Région Grand Est. Cette reconnaissance vient saluer la pertinence et la qualité du projet éducatif présenté, notamment celui articulé autour de la thématique «Jouer à l'infini».

Ce projet a favorisé des synergies remarquables. Un partenariat d'enrichissement a été établi avec les élèves de la filière Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S) du Lycée Polyvalent Philippe Lebon de Joinville. Ces derniers ont contribué à l'éveil linguistique des enfants par l'organisation de séances de narration de contes en langue étrangère, ainsi qu'à la conception et la

fabrication de jeux ludiques, désormais intégrés à l'espace d'accueil de la structure. Parallèlement, un travail de concertation a été mené avec les acteurs et entreprises du tissu économique local, illustrant l'intérêt institutionnel pour l'ouverture du champ d'animation.

Un pilier fondamental de ce projet réside dans la démarche d'éveil sensoriel et cognitif par l'immersion extérieure. L'organisation régulière de visites hors-les-murs vise à confronter les enfants au monde réel, à savoir des environnements riches en nouveaux stimuli – acoustiques, matériels et spatiaux – essentiels à leur développement psychomoteur. Cette politique d'ouverture au monde ne se limite pas aux enfants, elle s'étend également aux parents ainsi qu'aux personnels de la structure.

## BABY GYM, L'ÉVEIL DES TOUT-PETITS VICTIME DE SON SUCCÈS

Depuis la mi-septembre, le dispositif d'éveil «Baby Gym» a fait l'objet d'une consolidation de son offre hebdomadaire. Deux sessions sont désormais planifiées chaque mardi, avec le maintien d'une jauge régulée à 20 participants par créneau. Cette augmentation de capacité vise à mieux répondre à la demande des familles du territoire tout en préservant la qualité de l'encadrement dans les équipements de la Communauté de Communes.

Le programme Baby Gym est conçu comme une action essentielle au développement de l'enfant. Le programme propose un environnement et du matériel spécifiquement adapté pour solliciter l'éveil des sens des enfants de 0 à 3 ans. Les activités, articulées autour de cycles thématiques, sont déterminantes pour le bon développement psychomoteur et la socialisation des enfants. Aussi, le dispositif offre un temps privilégié de rencontre conviviale entre parents, assistantes maternelles et professionnels de la Petite Enfance.

Afin d'optimiser la gestion des inscriptions et de garantir le respect strict de la jauge d'accueil, un nouveau système de réservation en ligne a été mis en place. Les inscriptions sont désormais centralisées

via un formulaire numérique accessible par QR code. Ce nouveau processus est une mesure indispensable pour permettre à l'équipe d'animateurs d'organiser au mieux les sessions.

Afin de favoriser une organisation optimale des séances, les familles sont invitées à signaler toute absence dans les plus brefs délais. Pour ce faire, elles peuvent contacter la micro-crèche au 03 25 55 35 90, le Relais Petite Enfance au 09 67 35 35 90 ou l'Espace Vall'âges au 03 25 94 21 68.



Séance de Baby Gym au complexe intercommunal le Fair-Play





# VALL'ÂGE TENDRE DES PROJETS POUR 2026

À Joinville, le multi'accueil maintient une offre de services diversifiée et modulable, conçue pour répondre à la complexité et à la variété des besoins exprimés par les familles du territoire. Cette adaptation de l'offre est supportée par une équipe pluridisciplinaire dynamique, créative et hautement engagée, présente au sein des deux structures (crèche et micro-crèche implanté à Thonnance-lès-Joinville). Ce bon climat de travail, se répercute positivement sur l'environnement d'accueil et sur la qualité de service rendu par le personnel, pour les parents et les enfants.

Dans une démarche de constante amélioration des conditions d'accueil et de travail, d'importants travaux d'infrastructure sont planifiés pour le site de la crèche Vall'âge tendre. Ces projets visent une meilleure rationalisation des espaces avec l'extension du dortoir des bébés, l'aménagement d'une salle spécifique pour le personnel et la création d'un local de stockage extérieur.

Le démarrage de ces travaux d'extension est programmé pour le second trimestre 2026.

Parallèlement à la modernisation de ces infrastructures et pour répondre à une nouvelle organisation durant la phase de travaux, le multi'accueil va mettre en œuvre un projet pédagogique visant à faciliter la transition vers l'école maternelle avec une action d'initiation à l'environnement scolaire qui sera établi en étroite collaboration avec le Groupe scolaire Diderot. Ce partenariat permettra aux enfants les plus âgés d'effectuer, sur plusieurs semaines, la découverte des locaux et du fonctionnement du milieu scolaire. Cette action vise à familiariser l'enfant à un nouvel environnement et elle permettra de faciliter l'entrée à l'école maternelle. Il s'agit d'une action innovante que la Communauté de Communes et l'Éducation Nationale souhaiteront pérenniser.

*« La dynamique d'investissements soutenue en faveur de la Petite Enfance depuis 2014 a permis à la CCBJC de structurer une offre d'accueil diversifiée, accessible et de qualité pour les enfants de 0 à 3 ans.*

*Cette capitalisation représente un atout majeur pour l'avenir en matière d'attractivité du territoire. ».*

Alain MALINGREY,  
Vice-Président en charge  
de la Petite Enfance

## CHIFFRES CLÉS DU VALL'ÂGE EN BULLANT POUR 2025

### Janvier/Juillet

277 enfants en présence  
+ 198 adultes

Septembre  
Octobre

44 enfants + 21 adultes

## VALL'ÂGE EN BULLANT, UN SUCCÈS QUI FAIT L'UNANIMITÉ

Lancé en 2024, le dispositif Vall'âge en bullant s'est rapidement imposé comme l'un des rendez-vous réguliers du territoire. Conçue pour offrir des moments privilégiés autour de thématiques variées, l'action a su trouver son public. Céline RENAULT, en charge de l'animation raconte que « ce ne sont pas que des parents, on a aussi des personnes âgées qui viennent pour passer un moment convivial ».

En 2025, ce sont 103 sorties réalisées sur 17 communes du territoire. Céline RENAULT fait remarquer que les animations « permettent aux parents de redécouvrir le jeu avec leur enfant, dans un lieu simple et avec toute simplicité. C'est l'occasion de partager un moment ensemble et ludique. »

Retrouvez le calendrier des sorties du Vall'âge en bullant en mairie ou sur les actualités du site de la Communauté de Communes.

>> NB sorties en 2025 : 103 sorties sur 17 communes



# Scolaire

Maquette 3D du Groupe scolaire



# GROUPE SCOLAIRE DE DOULEVANT-LE-CHÂTEAU UN BATIMENT QUI REGARDE VERS L'AVENIR

À Doulevant-le-Château, on l'attendait avec impatience : le Groupe scolaire Jean-Marc MONIOT verra bientôt le jour ! Ce projet d'envergure mené par la CCBJC regroupera sur un même site les communes sectorisées à Doulevant-le-Château. Un lieu unique, moderne et chaleureux, prêt à accueillir les enfants dès la rentrée de septembre 2026.

Il faut dire que les bâtiments actuels, construits dans les années 1970, ont fait leur temps. Malgré des travaux de maintenance, ils restent vétustes et peu adaptés aux besoins d'aujourd'hui. L'accessibilité y est difficile - notamment pour les personnes à mobilité réduite - et les repas sont pris à l'extérieur, dans un restaurant du village. Autant de contraintes qui appartiendront bientôt au passé.

## Plus confortable et plus respectueuse de l'environnement

La future école offrira un cadre d'apprentissage bien plus confortable : maternelle et élémentaire seront réunies sous le même toit, autour d'espaces lumineux, d'un grand préau et d'une salle de restauration toute neuve. Un cheminement abrité et sécurisé reliera les différents bâtiments pour garantir la sécurité des enfants, quelles que soient les conditions météos.

Prévue pour accueillir jusqu'à 100 élèves et servir 80 repas par jour, l'école a été pensée pour durer et s'adapter à l'évolution du territoire. En 2025, l'école compte 3 classes : une capacité d'accueil

élargie pour ce projet, qui traduit la volonté d'anticiper l'avenir et de renforcer l'attractivité de Doulevant-le-Château.

## Haute performance énergétique

Côté conception, le Groupe scolaire sera exemplaire sur le plan environnemental. Construit à 90 % en ossature bois, avec une isolation en paille et des matériaux biosourcés, il affichera une haute performance énergétique. Des panneaux solaires couvriront la toiture, une pompe à chaleur assurera le chauffage et un puits canadien rafraîchira naturellement les locaux en été. La cantine, en béton, répondra quant à elle à des contraintes techniques spécifiques.

Même la cour de récréation a été pensée avec soin : son revêtement en enrobé perméable permettra à l'eau de pluie de s'infiltrer naturellement, sans ruissellement – « comme s'il pleuvait sur de l'herbe », résument les concepteurs.

Avec un budget de 4,8 millions d'euros, ce chantier mobilise une majorité d'entreprises locales, dans le respect de la commande publique. Mais au-delà des chiffres, ce projet symbolise surtout un engagement : offrir aux enfants un lieu d'apprentissage sûr, confortable et respectueux de l'environnement, tout en contribuant à la vitalité du territoire.

Un Groupe scolaire tourné vers l'avenir, qui promet déjà de faire la fierté des habitants de Doulevant-le-Château !

*« Ce projet est attendu depuis longtemps ! C'est un vrai choix fort pour maintenir une offre scolaire sur le canton de Doulevant-le-Château. Avec la construction de ce groupe scolaire, nous espérons attirer de nouvelles familles sur le territoire. »*

Alain MALINGREY,  
Vice-Président en charge des affaires scolaires et périscolaires, de la petite enfance et du Relais Petite Enfance.



Chantier du Groupe scolaire, 19 août 2025,  
Doulevant-le-Château

## CHIFFRES-CLÉS

» **50** C'est le nombre d'agents scolaires et périscolaires de la CCBJC qui œuvrent au quotidien : ATSEM, agents d'encadrement dans les cantines, cuisinières,

» **739** C'est le nombre d'élèves dans les 8 écoles publiques sur le territoire de la CCBJC.

## MON ESPACE FAMILLE : UN SERVICE EN LIGNE SIMPLE ET PRATIQUE

Depuis novembre 2023, la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne met à disposition des familles un nouvel outil en ligne : [www.monespacefamille.fr](http://www.monespacefamille.fr). Ce portail permet de gérer en quelques clics toutes les réservations liées aux services périscolaires – restauration, garderie – directement depuis un ordinateur ou un smartphone.

Chaque famille dispose d'un code d'accès sécurisé qui lui permet de consulter et modifier ses réservations à tout moment,

en toute simplicité. Ce service vise à faciliter le quotidien des parents tout en améliorant l'organisation des services proposés par la CCBJC.

Pour mieux anticiper la préparation des repas et réduire le gaspillage alimentaire, un nouveau délai de réservation de 48 heures a été instauré. Jusqu'à présent, il était possible de réserver la veille avant 17 h, ce qui entraînait parfois une surproduction de repas. Désormais, cette mesure – conforme aux orientations de la loi EGALIM – permet

d'éviter le gaspillage : près de 800 repas étaient ainsi perdus chaque année.

Avec ce nouvel outil numérique, la Communauté de Communes modernise ses services tout en affirmant son engagement en faveur d'une gestion responsable et durable.



Contact : Angélique PETTINI,  
référente périscolaire  
[secretariat.scolaire@ccbjc.fr](mailto:secretariat.scolaire@ccbjc.fr)  
03 25 06 06 06



[www.monespacefamille.fr](http://www.monespacefamille.fr)



## CHANTIER DE VACANCES DANS NOS ÉCOLES

Durant les vacances d'été, les services techniques de la CCBJC ont réalisé quelques chantiers d'entretien dans les écoles du territoire.

**DONJEUX** : installation d'un visiophone pour sécuriser la garderie

**JOINVILLE** :

- école des Chanoines : réfection de la salle de classe des grandes sections

- école Jean de Joinville : installation d'un visiophone pour sécuriser la garderie

**POISSONS** : travaux de rafraîchissement (peinture et papier peint).

## DES ÉLÈVES A CAPPELLA

Les élèves du groupe scolaire Diderot à Joinville vont vivre une belle aventure musicale ! En partenariat avec l'association VALL'ART, ils découvrent cette année le chant chorale. Pendant trois ans, les enfants participeront chaque semaine à des séances encadrées par des intervenants spécialisés, avec pour objectif la création d'un véritable chœur d'école. Une restitution publique viendra clore chaque année ce projet artistique et collectif.

Mais la musique ne s'arrête pas à Joinville : dans le cadre de cette collaboration, toutes les écoles publiques de la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne bénéficieront également de 10 heures d'initiation au chant chorale. Une belle manière de faire découvrir aux plus jeunes le plaisir de chanter ensemble, de développer l'écoute, la confiance et le sens du collectif !





Dans l'ordre, Chloé, Fanny et Charlotte,  
animatrices de l'EFS

## ESPACE FRANCE SERVICES : UN SERVICE PUBLIC RENFORCÉ

À l'heure où les démarches administratives se dématérialisent à grande vitesse, un nombre croissant d'habitants se trouve confronté à des procédures souvent complexes lorsqu'il s'agit d'accéder à leurs droits. La Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne a très tôt identifié la nécessité de maintenir un lieu physique capable d'accompagner chacun dans ces démarches. C'est précisément la vocation de l'Espace France services (EFS), devenu en quelques mois un point d'appui incontournable pour le territoire.

Parallèlement, l'évolution des compétences intercommunales et l'augmentation progressive des effectifs rendaient le siège actuel de la CCBJC insuffisant pour accueillir de nouveaux services, notamment le futur service instructeur ADS (Autorisation du Droit des Sols). Il devenait indispensable de trouver une solution immobilière adaptée, permettant d'installer durablement ces missions dans des conditions optimales.

### Une implantation pensée pour répondre aux besoins du territoire

Le projet d'un nouvel Espace France services à Joinville n'est pas né en quelques mois : il s'inscrit dans une réflexion engagée depuis de nombreuses années. Après une phase préparatoire importante, la CCBJC a concrétisé son ambition en mars 2024 par l'acquisition de l'ancien centre des finances publiques, un lieu historiquement tourné vers le service aux citoyens. Une implantation naturelle pour accueillir un équipement de proximité et de confiance.

Ce projet structurant, financé conjointement par l'État, le GIP 52 et la CCBJC, a permis d'ouvrir au public un espace moderne, accessible et pensé pour simplifier la vie quotidienne des habitants. Depuis son ouverture officielle, le 19 décembre 2024, l'EFS s'est rapidement affirmé comme une réponse concrète aux attentes du territoire.

### Une fréquentation qui confirme l'utilité du service

Les premiers mois d'activité livrent un constat sans appel : l'Espace France services répond à un réel besoin. Entre le 2 janvier et la fin de l'été 2025, 6 053 accompagnements ont été réalisés au bénéfice de 4 063 usagers. Ce volume témoigne de la diversité des situations traitées, qu'il s'agisse de questions relatives à la retraite, à la santé, à l'emploi, à la famille ou encore à la fiscalité.

Le mois de mai, période cruciale des déclarations d'impôts, a été particulièrement révélateur de l'importance du service : l'espace a parfois accueilli jusqu'à 100 personnes par jour. Cette fréquentation soutenue place l'EFS de Joinville parmi les France Services les plus dynamiques du département.

L'espace met à disposition l'ensemble des principaux opérateurs publics : Assurance Maladie, CAF, Carsat, France Travail, services fiscaux, Ministères de l'Intérieur et de la Justice, etc. Des permanences spécialisées complètent régulièrement l'offre afin de répondre à des demandes spécifiques ou plus complexes.



# 4 063

C'est le nombre de personnes qui ont bénéficié des démarches de l'Espace France services depuis son ouverture en début d'année.

## Le rôle déterminant d'une équipe engagée

Derrière ces résultats se trouve un trio d'agents investies : Charlotte, Chloé et Fanny. Chacune d'entre elles joue un rôle central dans la qualité de l'accompagnement proposé. Leur mission dépasse largement l'orientation ou la simple information : écoute, pédagogie, soutien personnalisé et suivi complet des démarches constituent le cœur de leur engagement quotidien.

Grâce à leur disponibilité et à leur expertise, l'Espace France services de Joinville s'impose comme un lieu où chaque usager se sent accueilli, compris et guidé, quelles que soient ses difficultés.

*« Le besoin d'un espace pour aider les habitants dans leurs démarches administratives est apparu comme une absolue nécessité pour le Président et tout le bureau de la Communauté de Communes.*

*L'acquisition du bâtiment, connu sous le nom d'Hôtel des Impôts et les travaux réalisés par des entreprises locales ont permis de créer un bel espace très fonctionnel. »*

Philippe NEVEU, Conseiller Délégué en charge de l'Espace France services



Inauguration de l'Espace France services à Joinville, le 27 juin 2025

## BIENTÔT UN NOUVEAU SERVICE D'URBANISME

À la suite de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), la CCBJC disposera d'un nouveau service : le service instructeur des Autorisations du Droit des Sols (ADS) qui sera hébergé dans l'Espace France services de Joinville.

Avec cette nouvelle compétence, la Communauté de Communes prendra en charge l'instruction des permis de construire, des permis de démolir ainsi que des certificats d'urbanisme. Son ambition est de simplifier ces démarches et de proposer un espace dédié pour accompagner les habitants dans la préparation et le dépôt de leurs documents d'urbanisme.

## TÉMOIGNAGES

Habitants (noms fictifs car témoignages anonymes) :

“ « Sans leur soutien, j'aurais probablement renoncé. Elles ont rendu ma démarche complexe simple et rapide. »

Martine C.

“ « Cela m'a rendu un grand service. Personne accueillante et disponible. »

Pierre A.

“ « Accueil souriant, vrai disponibilité, compétence dans l'encadrement et le suivi, bravo ! »

Sophie R.

Des agents / anecdotes :

“ « Cela nous aide à avoir confiance en nous, de savoir que l'accompagnement que l'on propose aide vraiment les habitants. C'est aussi très motivant de voir les usagers repartir avec le sourire, satisfait de l'accompagnement et des problèmes que l'on a su démêler ensemble. »

Charlotte

“ « J'ai rencontré une habitante avec des demandes de dossier assez compliquées pour elle et des instructions assez vagues. On a su prendre le temps avec elle pour échanger et l'accompagner dans ses besoins. L'habitante est revenue satisfaite et elle m'a remerciée. Je me suis vraiment sentie valorisée pour le travail effectué. »

Chloé



## UN CENTRE AQUATIQUE À L'ÉTUDE DEPUIS JANVIER 2025 VERS UN NOUVEL ÉQUIPEMENT STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE ?



La Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne (CCBJC) a lancé cette année une étude d'opportunité consacrée à la création d'un centre aquatique sur son territoire. L'objectif : évaluer la pertinence, le dimensionnement et les modalités de gestion d'un tel équipement avant toute décision d'investissement.

### Un projet au service des habitants

L'idée d'un centre aquatique n'est pas nouvelle, mais elle prend aujourd'hui une dimension stratégique. Plus qu'une simple piscine, ce futur équipement se veut un espace complet dédié à la natation, au bien-être et plus largement à la santé publique. Il s'agira d'offrir un lieu de pratique sportive, de détente et de prévention pour tous les publics : scolaires, familles, associations, seniors.

Plusieurs questions structurantes guident l'étude :

- Faut-il un ou deux bassins, et de quelle taille ?
- Doit-on prévoir un espace bien-être (sauna, hammam) ?
- Quelle place accorder aux cours de natation et activités encadrées ?
- Et surtout, quelle sera la meilleure forme de gestion : en régie directe par la collectivité ou via une délégation de service public (DSP) ?

Ces choix détermineront non seulement l'offre proposée, mais aussi le niveau d'investissement que la collectivité pourrait engager.

### Un enjeu éducatif et territorial fort

La principale motivation de ce projet est la pratique scolaire de la natation. Aujourd'hui, les écoles du territoire doivent se déplacer

jusqu'à Bar-sur-Aube, Chaumont, Neufchâteau ou Saint-Dizier pour leurs séances de piscine. Ces trajets, souvent longs, grèvent le temps consacré à l'apprentissage et représentent un coût logistique non négligeable.

Un équipement de proximité permettrait de garantir un accès équitable et régulier à la natation pour tous les enfants, conformément aux objectifs d'apprentissage du « savoir nager ». C'est donc un enjeu éducatif, mais aussi de sécurité publique et de cohésion territoriale.

### Une décision structurante à l'horizon 2026

L'étude en cours doit permettre à la CCBJC de disposer d'une vision complète des besoins, des coûts et des scénarios possibles avant tout engagement. Le secteur pressenti pour une éventuelle implantation se situe à proximité du complexe sportif FAIR-PLAY à Joinville, un emplacement central et déjà tourné vers la pratique sportive.

L'objectif est de disposer de tous les éléments nécessaires pour statuer d'ici fin 2026 sur la faisabilité financière et les modalités de réalisation du centre aquatique.

### Un projet tourné vers l'avenir

S'il voit le jour, ce centre aquatique constituerait un équipement structurant pour le territoire, capable de répondre aux besoins des habitants tout en participant à l'attractivité du Bassin de Joinville. Entre sport, santé, éducation et bien-être, il s'inscrirait pleinement dans une logique de service public de proximité et de qualité de vie renforcée pour tous.

**« Le sport est, et restera, un pilier fondamental de nos actions, en lien avec la Petite Enfance et la Santé. La CCBJC est résolue à entretenir ses équipements et à proposer des solutions pour améliorer le quotidien des usagers. Nos infrastructures sont un socle important de la cohésion sociale et de l'attractivité du territoire. »**

Christelle PIOT,  
Vice-Présidente en charge des sports  
et de la vie associative

## FAIR-PLAY : BIENTÔT UNE ESCALE VITALITÉ

Au sein du complexe sportif intercommunal FAIR-PLAY de Joinville, une nouvelle initiative verra bientôt le jour : la création d'un lieu convivial sans alcool, baptisé Escale Vitalité. Cet espace, pensé pour les usagers du site, proposera des boissons sans sucres ajoutés, préparées à la demande à partir de fruits frais.

L'idée est née de Vincent ROHR, gardien du complexe, particulièrement sensible aux questions de nutrition et de bien-être. « Je suis en poste depuis deux ans et lorsque j'ai vu les mamans attendre leurs enfants, j'ai d'abord pensé à proposer du café, avant d'imaginer des boissons plus saines, sans sucres ajoutés. Je suis très attaché à la notion de bien-être », explique-t-il.



Porté par la CCBJC, ce projet s'inscrit dans le cadre du Programme National Nutrition Santé (PNNS), auquel la collectivité est signataire. Une formation spécifique est actuellement suivie par Vincent ROHR, notamment sur la gestion en régie et les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire.

La carte des boissons fera la part belle aux jus et smoothies mixés sur place, alliant plaisir et équilibre.

L'ouverture de l'Escale Vitalité est prévue au cours du premier trimestre 2026, pour offrir aux sportifs, accompagnants et visiteurs un moment de détente sain et convivial – à l'image de l'esprit FAIR-PLAY.



Entraînement du CVB 52 au Complexe Intercommunal le Fair-Play, le 5 novembre 2025 à Joinville

Depuis son inauguration en mai 2022, le complexe sportif FAIR-PLAY s'est imposé comme un véritable moteur de la vie associative et sportive du territoire. Avec ses 3 500 m<sup>2</sup> d'équipements modernes, dont une salle multisports de 1 000 m<sup>2</sup> et 250 places en gradins, il offre un cadre idéal pour la pratique et le développement de nombreuses disciplines.

Plus de 26 associations y sont aujourd'hui accueillies, sans compter les

écoles, collèges et lycées qui y organisent leurs activités physiques. La dynamique se poursuit : depuis la rentrée de septembre, de nouveaux clubs ont vu le jour, comme celui d'aïkido, tandis que d'autres disciplines font leur grand retour, à l'image de la boxe.

Les nouvelles pratiques rencontrent également leur public : self-défense, méditation Chi Qong (désormais proposée à 100 % sur les installations de FAIR-PLAY) ou encore la création d'un deuxième club de

## FAIR-PLAY : BOOSTE LE SPORT LOCAL

majorettes témoignent de la vitalité du site.

En parallèle, le gymnase du Champ de Tir poursuit sa montée en gamme : il est désormais classé FUTSAL 3 par la Fédération Française de Football, lui permettant d'accueillir des compétitions régionales. FAIR-PLAY confirme ainsi son rôle d'équipement phare au service du sport pour tous.



## LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ (CLS), UN RÉSEAU MOTEUR

La Communauté de Communes confirme son engagement en faveur de la santé des habitants, une priorité concrétisée par le Contrat Local de Santé (CLS).

Depuis janvier dernier, des consultations de gynécologue et de sage-femme à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) sont assurées par le Centre Hospitalier de Saint-Dizier, Geneviève de Gaulle Anthonioz. Cette mesure garantit un accès essentiel aux

soins pour les femmes de notre territoire. Il s'agit d'une réponse directe aux besoins de la santé des femmes, offrant un suivi essentiel de proximité. D'autres actions sont menées par des groupes de travail partenariaux pour échanger sur des problèmes de santé des femmes mais également sur la santé mentale des jeunes. L'objectif est de continuer tout le travail de mise en réseau des différents acteurs afin d'améliorer l'accompagnement des bénéficiaires.

*« Du travail en réseau, une dynamique qui permet aux uns et aux autres de travailler ensemble », pour améliorer la santé des habitants. ».*

**Yves CHAUVELOT,**  
Vice-Président de la CCBJC  
en charge de PLUI, de l'aménagement  
du territoire et notamment  
du contrat local de santé

## LE GOÛTER ÉQUILIBRÉ, LEVIER D'UNE ALIMENTATION SAINTE ET ÉQUILIBRÉE

En lien avec le CLS, le déploiement de l'action « Goûter Équilibré » dans nos accueils périscolaires depuis la rentrée de septembre témoigne de la volonté politique de la CCBJC en faveur de la promotion de la santé et du bien-être de l'enfance. Ce projet s'inscrit dans les orientations de la Charte du Programme National Nutrition Santé (PNNS), dont la signature, le 14 mars 2024, a formalisé l'engagement de la Communauté de Communes à traduire les recommandations nationales en actions

**Atelier  
« Goûter  
Équilibré »  
au Groupe  
scolaire de  
Donjeux**

concrètes au niveau local.

L'enjeu de cette démarche est de garantir l'accès quotidien à une alimentation de qualité, équilibrée et adaptée aux besoins nutritionnels des enfants, tout en contribuant à l'acquisition de réflexes alimentaires sains.

Dans cet atelier, il est proposé aux enfants de s'éveiller à ce qu'est un goûter équilibré, au « bien-manger », et de concevoir eux-mêmes leur collation, en respectant les étapes des recettes élaborées en amont. En prolongement de cette activité,



un livret récapitulatif est remis à chaque enfant et comprend les différentes phases de confection des goûters. Ce support vise à montrer aux parents ce que les enfants ont réalisé durant la garderie et à permettre de reproduire les recettes à la maison, pérennisant ainsi les acquis et bienfaits de l'activité.

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES REJOINT LE RÉSEAU VILLE LIBRE SANS TABAC

Depuis le 15 avril 2025, la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne fait officiellement partie du réseau « Ville Libre Sans Tabac ». Cette adhésion s'inscrit dans la continuité des actions déjà menées à Joinville depuis 2022, en lien avec les sites pilotes de Thionville, de sa Communauté d'Agglomération, ainsi que de Nancy. Ensemble, ces territoires

expérimentent des initiatives innovantes pour réduire le tabagisme et améliorer la qualité de vie de leurs habitants.

Le dispositif Ville Libre Sans Tabac a pour ambition de transformer durablement les environnements de vie. Il vise à créer des espaces où la santé publique est mieux protégée, en encourageant des comportements favorables au bien-être.

Ce programme est porté par l'association Grand Est Sans Tabac (GEST) - une coalition régionale engagée contre le tabagisme - en partenariat avec le Comité national contre le tabagisme (CNCT). Il bénéficie d'un financement de l'Agence régionale de santé Grand Est.

L'objectif est de déployer, à l'échelle du territoire, un ensemble cohérent de

# UNE PROPOSITION DE MUTUELLE POUR LE TERRITOIRE



Réunion publique  
pour la Mutualité Just  
dans la salle des  
fêtes de Joinville,  
le 4 novembre 2025

Grâce au nouveau partenariat établi par la CCBJC avec la Mutualité Just, signé le mardi 4 novembre à la Mairie de Doulevant-le-Château, toutes les personnes qui n'ont pas de mutuelle imposée par leur employeur peuvent désormais souscrire à la mutuelle intercommunale.

Ce dispositif déjà proposé par d'autres communes dans le département de la Haute-Marne est une offre de complémentaire santé spécialement négociée afin que les garanties soient de qualité et proposée à des prix compétitifs. Cette proposition, à la fois solidaire et bénéfique pour le pouvoir d'achat des habitants, respecte une totale liberté de choix quant à l'adhésion et la résiliation. Elle n'exige pas de conditions particulières et ne nécessite pas d'examen médical préalable.

Des permanences sont régulièrement organisées depuis le lundi 10 novembre sur le territoire. Il faut prendre rendez-vous au préalable.

Pour en savoir plus sur les garanties et les avantages offerts par la mutuelle intercommunale, il suffit de prendre contact avec la Mutualité Just :

- en ligne sur le site [just.fr](http://just.fr)
- ou par téléphone au 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel) du lundi au vendredi de 9h à 17h30.

La Communauté de Communes se positionne uniquement comme intermédiaire. Elle ne contribue en aucun cas au financement de la mutuelle Just. Il revient à chaque habitant de souscrire directement auprès de l'organisme.

POUR DÉCOUVRIR  
LA MUTUELLE JUST,  
SCANNEZ CE QR CODE



mesures reconnues pour leur efficacité dans la lutte contre le tabagisme : information du public, accompagnement à l'arrêt, prévention auprès des jeunes, valorisation des espaces extérieurs sans fumée, ou encore mobilisation des acteurs locaux. Toutes ces actions sont menées dans un esprit de pédagogie et de coopération, et non dans une logique de contrainte. L'enjeu est de créer un cadre de vie plus sain, tout en respectant la liberté de chacun.

Yves CHAUVELOT souligne l'intérêt d'étendre progressivement cette démarche : « Il serait pertinent d'envisager l'application du dispositif à l'ensemble des équipements

communautaires, ainsi qu'aux espaces de proximité qui les entourent. Nous pourrions également profiter de cette dynamique pour encourager les communes volontaires à s'engager aux côtés de l'intercommunalité et à partager les mêmes objectifs. »

Grâce à cette adhésion, le Bassin de Joinville en Champagne rejoint un mouvement régional fort et confirme sa volonté d'agir pour la santé publique, en s'appuyant sur une démarche structurée, progressive et collective. Un pas supplémentaire vers un territoire plus sain et plus accueillant pour tous.

**VILLE  
LIBRE  
SANS TABAC**

Une Ville Libre Sans Tabac est une ville dont l'ambition est d'améliorer la santé, le bien-être et la qualité de vie de ses habitants, qu'ils soient fumeurs ou non. Pour y parvenir un ensemble de mesures de réduction et de prévention du tabagisme sont mises en œuvre progressivement.



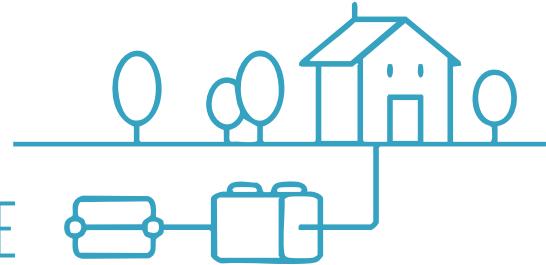
# Environnement

## LE SPANC, UN SERVICE ESSENTIEL POUR UN ASSAINISSEMENT DURABLE

Sur les 59 communes du territoire, 44 relèvent de l'assainissement non collectif. Pour ces communes, c'est le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) qui veille au bon fonctionnement des installations individuelles. Ce service public local porté par la CCBJC a pour mission de contrôler, conseiller et accompagner les particuliers dont les habitations ne sont pas raccordées au tout-à-l'égout. Son objectif : garantir la conformité des installations, leur bon entretien et, à terme, la protection de la santé publique et de l'environnement.

Concrètement, le SPANC réalise plusieurs types de contrôles :

- le contrôle de conception et de réalisation pour les ouvrages neufs ou réhabilités,
- le diagnostic des installations existantes,
- et le contrôle périodique de bon fonctionnement et d'entretien.



Les communes et le SPANC travaillent également main dans la main pour faciliter la mise aux normes des installations. Des opérations groupées sont régulièrement lancées afin de mutualiser les diagnostics et les travaux, avec l'appui de bureaux d'études spécialisés. Ces programmes, souvent subventionnés à hauteur de 70 à 80 %, permettent aux particuliers de réhabiliter leur système d'assainissement dans de meilleures conditions financières.

Deux opérations ont récemment été relancées à Pansey et Saily, tandis qu'une nouvelle est à l'étude à Montreuil-sur-Thonnance.

Si l'entretien et la réhabilitation restent des compétences communales, le SPANC joue un rôle clé d'assistance et de coordination. Par son expertise et son accompagnement de proximité, il contribue à une meilleure qualité de l'eau, à la préservation du cadre de vie et à un assainissement durable sur l'ensemble du territoire.

### CHIFFRES CLÉS

**32**

C'est le nombre de contrôle effectués dans le cadre de ventes immobilières

**9**

C'est le nombre de dossiers de conception instruits pour des travaux ou des réhabilitations.



## EAU ET ASSAINISSEMENT : UNE COMPÉTENCE QUI DEVIENT FACULTATIVE

Initialement prévue comme obligatoire au 1er janvier 2026, la prise de compétence « eau et assainissement » par les intercommunalités ne l'est finalement plus. À la suite des discussions nationales et du projet de loi adopté par le Sénat au printemps 2025, cette compétence devient facultative. Chaque EPCI peut désormais décider librement de l'exercer ou non, en fonction des besoins et des réalités de son territoire.

Afin d'anticiper cette éventuelle prise de compétence, la CCBJC a lancé dès 2023 une étude de diagnostic. Elle vise à établir un état des lieux précis du réseau, à

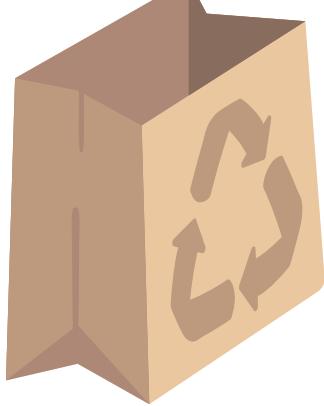
mesurer son niveau de vétusté et à identifier les investissements nécessaires. Ce travail permet aujourd'hui d'aborder la situation avec une vision claire, dans un contexte où l'obligation n'est plus d'actualité.

La levée du caractère obligatoire ouvre désormais la possibilité d'un choix réfléchi et maîtrisé. La décision de prendre ou non la compétence sera prise après les prochaines élections municipales, par le futur conseil communautaire. Si la compétence était transférée, il resterait alors à définir le mode de gestion : régie communautaire ou délégation de service public (DSP).

Un principe essentiel : l'eau finance l'eau

*« Quel que soit le scénario retenu, le financement du service restera assuré selon un principe fondamental : « l'eau paie l'eau ». Ce sont les recettes issues du prix de l'eau qui garantissent le fonctionnement du service et les investissements nécessaires à la qualité et à la sécurité de la distribution. ».*

Pascal RENARD,  
Vice-Président en charge de  
l'environnement, de la gestion des  
milieux aquatiques et du SPANC.



# COLLECTE DES DÉCHETS : CE QUI CHANGE DÉBUT JANVIER 2026

## Ce qui change au quotidien

Concrètement, à compter de 2026, le papier et les cartonnettes ne seront plus ramassés en porte-à-porte : ils devront être déposés exclusivement dans ces bornes d'apport volontaire. Le verre, déjà collecté de cette manière, continue à l'être sans changement.

En revanche, les ordures résiduelles (poubelle noire) et les emballages contenus dans les sacs jaunes restent collectés en porte-à-porte, conformément au calendrier de collecte annuel.

## Des bornes dédiées au papier et aux cartonnettes

Pour s'y conformer, le SMICTOM déploie dans chaque commune de nouvelles bornes d'apport volontaire spécifiquement dédiées au papier et aux cartonnettes. Installées à proximité immédiate des conteneurs à verre, elles permettent de regrouper les dépôts sur un même site et de simplifier les déplacements des habitants. Ces nouvelles installations marquent une étape importante dans la modernisation du service et dans la maîtrise des coûts de collecte.

## Une nouvelle organisation pour 2026

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026, l'organisation de la collecte des déchets évolue sur l'ensemble du territoire du SMICTOM Nord

Haute-Marne. Cette adaptation répond aux nouvelles obligations de la Feuille de Route pour l'Économie Circulaire (FREC), qui limite désormais à deux le nombre de flux collectés en porte-à-porte. L'objectif national est clair : harmoniser les pratiques, améliorer la qualité du tri et optimiser la valorisation des matériaux recyclables.

## Un tri plus efficace pour un impact réduit

Au-delà de l'aspect réglementaire, ces évolutions visent à renforcer l'efficacité du tri à l'échelle locale. Une meilleure séparation des flux permet d'augmenter la qualité des matériaux recyclables, de réduire les refus de tri et, in fine, de limiter l'impact environnemental de nos déchets. La participation active de chacun demeure essentielle pour atteindre ces objectifs.

## Un accompagnement assuré par le SMICTOM

Le SMICTOM accompagne les usagers dans cette transition et se tient à leur disposition pour répondre à leurs questions par téléphone ou par e-mail. Grâce à l'engagement collectif, ces nouveaux gestes contribueront à préserver notre environnement et à construire une gestion des déchets plus responsable et plus durable pour les années à venir.

SMICTOM NORD : 03 25 55 54 19 - nord.sictom@wanadoo.fr

## INFORMATION COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

En raison des jours fériés de fin d'année, les collectes des déchets ménagers prévues les jeudi 25 décembre 2025 et jeudi 1<sup>er</sup> janvier 2026 n'auront pas lieu.

Elles seront exceptionnellement reportées aux samedis suivants :

- » La collecte du jeudi 25 décembre est reportée au **samedi 27 décembre 2025**.
- » La collecte du jeudi 1<sup>er</sup> janvier est reportée au **samedi 3 janvier 2026**.

Merci de sortir vos bacs ou sacs la veille au soir.



Photo d'un point d'apport volontaire pour les papiers et cartonnettes

**Le Smictom Nord Haute-Marne va fusionner avec le Sded 52, une décision jugée indispensable pour moderniser la gestion des déchets tout en préservant les emplois. La suppression de la collecte des sacs bleus et l'installation de 800 bornes d'apport volontaire, financées à 60 % par Citéo, s'inscrivent dans la feuille de route nationale pour une économie circulaire. La fusion sera effective le 1<sup>er</sup> mai 2026.**



# Développement économique

2025, UNE ANNÉE  
D'IMPLANTATIONS



Plan drone de la zone commerciale du Rongeant à Joinville

L'entreprise Chausson Matériaux procède à un déménagement de son site historique de Fronville vers un nouveau bâtiment sur le parc d'activité de la Joinchère. Ce transfert est motivé par la nécessité d'acquérir une surface logistique complémentaire et d'optimiser la qualité de son outil de travail (bâtiments de stockage et locaux sociaux).

La CCBJC est allée plus loin que d'effectuer la simple cession de terrain. Elle s'est engagée dans la lutte contre les friches en facilitant la mise en relation entre Chausson Matériaux et un repreneur privé dont l'activité (commerce de gros d'animaux vivants) permettra d'assurer une continuité économique sur le site de Fronville. Ce rôle d'intermédiation est au cœur de sa politique pour le développement

économique du territoire. La signature de l'acte de cession du terrain par le Président de la CCBJC est intervenue fin septembre 2025. Le début du chantier est effectif depuis le 17 novembre 2025.

Sur le parc d'activité de la Joinchère également, le projet d'implantation de l'entreprise américaine UNITECH se précise. Ce dossier, initié dès 2020, a franchi une étape décisive. L'entreprise a obtenu un permis de construire modificatif. L'activité s'est recentrée exclusivement sur un atelier de décontamination, suite à l'abandon de la partie blanchisserie industrielle et permettra la création d'une dizaine d'emplois. Le chantier, qui a débuté au mois d'octobre 2025 devrait se terminer en fin d'année 2026.

## GENERALE COSTRUZIONI FERROVIARIE (GCF) : LA CCBJC EN VISITE EN ITALIE

GENERALE COSTRUZIONI FERROVIARIE (GCF), spécialisé dans la construction et la maintenance de matériel ferroviaire, souhaite faire l'acquisition d'une friche industrielle située en centre-ville de Joinville. Ce site accueillait historiquement des activités liées au ferroviaire (« Wagons foudres » puis Franz Kaminski) et est raccordé au réseau SNCF. Cette implantation représente la création d'une trentaine d'emplois pour le territoire.

Le site, laissé en friche suite à la liquidation de la société Franz Kaminski en 2023, présente un enjeu de reprise et de dépollution (historique d'installation classée pour la protection de l'environnement). L'action conjointe de la Communauté de Communes et de la Ville de Joinville est déterminante pour sécuriser la reprise du site.

L'implantation de Joinville, qui deviendrait un atelier de maintenance pour le parc du groupe qui comprend plus de 1 000 machines, serait le premier en France, car GCF ne dispose pas encore d'implantation sur le territoire national. La situation géographique de Joinville est considérée comme stratégique, au carrefour de l'Europe.

C'est dans ce cadre là qu'une délégation de la CCI Meuse Haute-Marne, en présence du Président Jean-Marc FÈVRE et du Vice-Président Bernard ADAM, s'est rendue en Italie les 5 et 6 novembre 2025 pour rencontrer la direction de GCF, visiter leurs locaux et découvrir les savoir-faire et les compétences de cette entreprise internationale.



Délégation Haut-Marnaise de la CCI et de la CCBJC chez GCF en Italie, le 5 novembre.

# UNE BELLE DYNAMIQUE COMMERCIALE

Le secteur commercial connaît également des évolutions, synonymes de vitalité pour le territoire. L'installation de l'enseigne de restauration rapide McDonald's sur le parking de Super U à Joinville a été officialisée avec une inauguration le lundi 17 novembre. Le déménagement du Lidl pour un site plus moderne vient confirmer la dynamique en cours, favorable à l'attractivité du centre-bourg de Joinville où l'enseigne procède à la construction d'un magasin plus grand et qui répond aux standards de la marque. Pour Bernard ADAM, « *Plus il y a de grues et plus le territoire est en bonne santé. Entre Chausson, McDo, Lidl, Action, Unitech et Le Bistrot dans la galerie commerçante d'Intermarché, il y a une belle dynamique* ».

*sur le territoire* ».

La Communauté de Communes rappelle qu'un suivi précis des surfaces commercialisées et disponibles sur les deux zones d'activités est effectué. Sa politique foncière s'adapte à la demande, ce qui se traduit par un découpage précis pour coller au plus près à la superficie requise par les projets présentés. À ce jour, il reste un peu moins de 49 400m<sup>2</sup> surface foncière disponible sur la zone commerciale du Rongeant et le parc d'activité artisanal et industriel de la Joinchère.

Toute demande de projet doit être adressée au Président de la Communauté de Communes et être envoyée au siège, 3 rue des Capucins, 52300 Joinville.



Nouveau restaurant McDonald's à Joinville,  
sur le parking de Super U



Réunion des 4 EPCI à Montiers-sur-Saulx,  
le 17 septembre 2025

## TERRITOIRES D'INDUSTRIE, UNE AMBITION RENFORCÉE

Territoires d'industrie « sud Meuse nord Haute-Marne » regroupe les Communautés de Communes du Bassin de Joinville en Champagne, des Portes de Meuse, les Agglomérations Meuse Grand Sud et du Grand Saint-Dizier, Der & Vallées, ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie Meuse Haute-Marne. L'année 2025 a été marquée par le recrutement et la prise de poste d'une Cheffe de Projet, Mme. Fanchon ROLET.

Le dispositif « Territoires d'Industrie » est une initiative pour redynamiser l'activité industrielle dans des zones spécifiques. Les premiers mois ont ainsi servi à l'organisation de rencontre avec les acteurs du territoire afin de préparer le plan d'actions qui va orienter les démarches à mener sur le secteur des 4 EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale). Ce dernier a été validé le 17 septembre 2025, en présence des préfets de la Haute-Marne et de la Meuse, journée qui a également rassemblé une centaine de personnes lors d'un événement organisé à Montiers-sur-Saulx autour d'une thématique centrale, « *quelles coopérations pour répondre aux défis de l'attractivité d'une industrie compétitive sur notre territoire ?* »



« *Ils nous ont présenté leurs champs d'actions, leurs matériels et leurs savoir-faire. Aujourd'hui, il leur manque en France un lieu pour effectuer la maintenance de leurs équipements.* »

Bernard ADAM,  
Vice-Président en charge  
du Développement économique



# Urbanisme



## Les étapes de l'élaboration du PLUi depuis 2015



**2015**

Délibération de **prescription** de l'élaboration du PLUi en date du 21 décembre 2015



**2017**

Signature de l'**accord cadre** pour la réalisation des documents d'urbanisme du Nord Haute Marne avec CITADIA CONSEIL en date du 28 décembre 2016



**2019**

Contractualisation du **marché subséquent** du PLUi en date du 21 janvier 2019



**2020-2021**

Réalisation du **diagnostic** de territoire



**2022**  
**Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables)**

Il définit les grandes orientations politiques du territoire pour les dix prochaines années, sur la base des enjeux issus du diagnostic.



**2023**  
**Le règlement**

Il traduit les orientations du PADD en déterminant « où et comment construire ». Il définit les zones à urbaniser ou à préserver et précise les règles de constructibilité.



**2025**  
**L'arrêt**

Arrêt du projet le 18 février 2025 par le Conseil Communautaire.



**2025**  
**L'enquête publique**

Enquête publique de mi-juin à mi-juillet sur 6 lieux différents. 80 personnes reçues. Enquête publique sereine.



**2025**  
**L'approbation**

Prise par délibération au cours d'un conseil communautaire de la CCBJC programmé en décembre 2025

### Un PLUi, c'est quoi ?

Un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est un document qui définit comment un territoire peut se développer et être aménagé dans les années à venir.

En termes simples :

C'est une carte et un règlement établis par une Communauté de Communes (plusieurs communes ensemble), qui précisent :

- Où on peut construire (zones urbaines, zones à urbaniser, zones agricoles, naturelles, etc.) ;
- Ce qu'on peut y construire (maisons, commerces, usines...) ;
- Et comment protéger l'environnement, le patrimoine et les paysages.

Il remplace les anciens PLU communaux pour avoir une vision cohérente à l'échelle d'un territoire entier, pas seulement d'une commune. Il réglemente les demandes d'autorisation d'urbanisme, les permis de construire et les déclarations préalables sur les 59 communes qui composent la CCBJC.



# LE PLUI DE LA CCBJC : 10 ANS DE TRAVAIL POUR CONSTRUIRE ENSEMBLE L'AVENIR DU TERRITOIRE

10 ans après le lancement du projet, la Communauté de communes du Bassin de Joinville en Champagne (CCBJC) s'apprête à approuver son PLUi par délibération en décembre 2025.

Ce document est le fruit d'un travail de longue haleine, mené sans interruption et toujours en lien étroit avec les communes du territoire.

## Un projet construit pas à pas

Après la fusion des anciennes intercommunalités, la première étape a consisté à dresser le diagnostic du nouveau territoire : vacance des logements, profil socio-professionnel des habitants, fonctionnement des réseaux, contraintes liées à l'eau ou encore application des règles du Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Ce travail de terrain, au bâtiment près, a permis de mieux connaître nos atouts et nos fragilités pour se donner les moyens de reconquérir notre territoire.

Chaque commune a ensuite été rencontrée pour présenter et partager le diagnostic, avant d'élaborer le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), véritable feuille de route du futur PLUi.

## Une concertation continue

Le 18 février 2025, le projet de PLUi a été arrêté. S'en est suivie une période de consultation des personnes associées, puis une enquête publique, de mi-juin à mi-juillet, organisée dans six lieux différents. Plus de 80 personnes ont été reçues, dans un climat serein et constructif.

## Un accompagnement de proximité

Sur les 59 communes de la CCBJC, seules 6 disposaient d'un document d'urbanisme au lancement du projet. Il a donc fallu expliquer, convaincre et rassurer : qu'est-ce qu'un document d'urbanisme ? Pourquoi est-il essentiel pour accompagner les projets locaux ?

La CCBJC a joué un rôle pédagogique et de conseil, en anticipant les besoins et en restant agile face aux nouveaux enjeux.

## Et maintenant ?

La Communauté de Communes renforcera ses compétences dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026 en intégrant un service dédié à l'Instruction des Droits du Sol (ADS). Ce nouveau service apportera l'expertise technique et réglementaire nécessaire à l'analyse des dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, permis d'aménager). Il sera installé à l'étage de l'Espace France services, dans les locaux auparavant occupés par la DDT, assurant ainsi une continuité des missions.

Cette organisation mutualisée permettra d'harmoniser les pratiques, de sécuriser juridiquement les actes d'urbanisme et de réduire les délais de traitement, tout en allégeant le travail administratif des communes membres.

## Ce qui ne change pas :

- Le dépôt des dossiers en mairie ou via la plateforme dématérialisée. La consultation de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) demeure dans les secteurs concernés par un périmètre des abords des monuments historiques.

Le règlement du Plan de Prévention du Risque Inondation de la vallée de la Marne Moyenne prévaut dans les secteurs concernés.

- Les autorisations d'urbanisme resteront signées par M. ou Mme le Maire.

## Ce qui change :

- L'instruction des dossiers sera désormais assurée directement par la Communauté de Communes.
- À partir de 2026, la CCBJC mettra en place un service d'instruction offrant conseil et analyse pour l'application du PLUi.
- Pour les habitants, les démarches restent identiques : les certificats d'urbanisme continuent d'être déposés en mairie, et les maires demeurent compétents pour instruire les demandes.

*« En dix ans, le contexte environnemental, économique et politique a fortement évolué, imposant une nécessaire adaptation. À l'époque, seules six communes disposaient d'un document d'urbanisme. Désormais, l'enjeu est de faire vivre cet outil, appelé à être régulièrement ajusté. La CCBJC accompagnera les communes, qui restent seules compétentes pour délivrer certificats et avis, en leur apportant un appui technique pour l'instruction de leurs dossiers ».*

Yves CHAUVELOT,  
Vice-Président en charge du PLUi,  
aménagement de l'espace  
et du Contrat Local de Santé

## SCOT/PLUi : une même vision, 2 échelles

Le SCOT et le PLUi sont deux outils complémentaires, mais ils interviennent à différentes échelles : le SCOT donne la vision d'ensemble pour un territoire étendu (plusieurs intercommunalités ou bassins de vie). Il précise où et comment le territoire doit se développer à long terme, en conciliant habitat, emploi, services et environnement. En résumé :

- le SCOT fixe la stratégie territoriale,
- le PLUi la met en œuvre sur le terrain.



# Emploi



Le chômage de longue durée touche des personnes aux parcours très variés. Pourtant, un constat simple s'impose : notre territoire recèle de nombreux besoins non couverts, tandis que des femmes et des hommes souhaitent ardemment retrouver une activité. C'est sur cette idée fondatrice que repose la démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), soutenue depuis plusieurs années par la Communauté de Communes du Bassin de Joinville en Champagne (CCBJC). L'objectif est clair : adapter le travail aux personnes et non l'inverse, pour permettre à chacun de retrouver une place utile dans l'économie locale.

## 70 VIES TRANSFORMÉES : DES RÉSULTATS QUI PARLENT

Les chiffres témoignent de l'impact réel de TZCLD sur notre territoire : 70 personnes durablement éloignées de l'emploi ont été embauchées en CDI au sein des deux Entreprises à But d'Emploi (EBE) locales. Au-delà du nombre, il s'agit de 70 trajectoires reconstruites, de 70 personnes qui ont retrouvé un revenu, une utilité sociale et une stabilité.

Les deux EBE - L'Arit EBE et Les Comptoirs - constituent aujourd'hui des véritables acteurs économiques locaux. Leurs activités répondent à des besoins concrets des habitants, des entreprises et des communes.

L'Arit EBE, spécialisée dans l'économie circulaire, anime une recyclerie dynamique et un atelier palette qui valorise les déchets bois des entreprises locales pour fabriquer des objets sur mesure. Pour Mathieu TROUY, directeur adjoint, les perspectives sont encore plus larges : « *Il serait intéressant de pouvoir récupérer davantage de matériaux issus de chantiers, souvent détruits alors qu'ils pourraient être valorisés et remis en circulation.* »

Les Comptoirs déploient quant à eux une offre variée de services de proximité : Comptoir des Jeux, Comptoir Maraîcher, Comptoir Solidaire, Comptoir Itinérant, Comptoir des Services... Une palette d'activités qui touche un public local très diversifié, renforce le lien social et redynamise la vie quotidienne.

## TRANSFORMER UNE DIFFICULTÉ EN OPPORTUNITÉ COLLECTIVE

La réussite de cette démarche tient à une gouvernance solide et cohérente. Depuis 2017, l'association Nouvelle Équation et la CCBJC portent conjointement l'expérimentation. Si la collectivité en est l'impulsion essentielle, Nouvelle Équation joue un rôle déterminant dans l'accompagnement des personnes privées d'emploi, la construction de parcours adaptés et la mise en œuvre opérationnelle des activités sur le terrain. Cette complémentarité constitue l'un des moteurs du succès du dispositif.

“

« Grâce aux passerelles entre la Mission Locale, l'association Nouvelle Equation et les Comptoirs, j'ai eu l'opportunité d'y réaliser un stage qui s'est concrétisé par un emploi. Tout a été assez rapide et la proposition bien amenée. »

Sullivan, Les Comptoirs

“

« J'ai eu de nombreuses rencontres avec Nouvelle Equation pour voir les métiers que je cherchais. J'ai aussi rempli des questionnaires pour renseigner ce que j'aimais faire et ne pas faire pour me diriger vers un métier qui me correspondait. L'accompagnement a été très bien réalisé et m'a permis de faire un stage aux Comptoirs, puis d'être recrutée. »

Alexandra, Les Comptoirs



## CHIFFRES CLÉS 2025 (AU 31 AOÛT 2025) :

- 8** informations collectives organisées ; 35 PPDE<sup>1</sup> y ont participé
- 59** PPDE suivies par l'association Nouvelle Equation (60 suivies depuis plusieurs années et 34 intégrées en cours d'année).
- 32** sorties de la privation d'emploi recensées en 2025 :
  - >> **9** CDI en EBE
  - >> **4** CDI hors EBE
  - >> **13** CDD hors EBE
  - >> **6** départs en formation qualifiante
- 5** Commissions accompagnements se sont tenues durant lesquelles 44 dossiers ont été présentés.

<sup>1</sup> personne privée durablement d'emploi



L'Odyssée pour l'emploi, salle des fêtes de Joinville le 24 septembre 2025

**« Chaque initiative menée en faveur de l'emploi sur notre territoire est un jalon posé face à la lutte contre le chômage. C'est le fruit d'un engagement constant de nos partenaires et des acteurs économiques du territoire. »**

Bertrand OLLIVIER,  
Vice-Président en charge  
du suivi de TZCLD

## UNE PREMIÈRE ÉDITION PROMETTEUSE POUR « L'ODYSSEÉE POUR L'EMPLOI »

Le premier Forum de l'emploi « L'Odyssée pour l'emploi », organisé le mercredi 24 septembre à la salle des fêtes de Joinville, a rencontré un vif succès. L'événement a permis de rassembler entreprises, demandeurs d'emploi, organisme de formation et structures de l'insertion sociale autour d'un objectif commun : faciliter les rencontres, créer des opportunités professionnelles et renforcer les liens entre les acteurs du territoire.

Le maire de Joinville, Bertrand OLLIVIER, a chaleureusement salué cette mobilisation exemplaire. Il s'est réjoui de constater que cette première édition a su fédérer un large public, témoignant de l'intérêt porté aux questions d'emploi et d'orientation professionnelle.

« C'est la preuve qu'en ensemble, nous pouvons mener des actions en faveur de l'avenir de l'emploi sur le Bassin de Joinville

en Champagne », a-t-il souligné, rappelant l'importance du travail collectif pour répondre aux besoins du territoire.

Cette initiative est le fruit d'une collaboration étroite entre l'association Nouvelle Équation et la Mission Locale de l'arrondissement de Saint-Dizier, qui ont piloté avec le soutien de la Région Grand-Est et France Travail l'organisation de l'événement. La démarche a été accompagnée par la CCBJC et la ville de Joinville, activement par la Communauté de Communes et la Ville de Joinville, témoignant de l'engagement de l'ensemble des partenaires en faveur de l'emploi et de l'insertion socioprofessionnelle.

Pour Christophe BOURGEOIS, chef de projet à Nouvelle Équation, le forum illustre parfaitement la dynamique locale :

« Ce succès collectif montre que,

face aux enjeux de l'emploi, le territoire sait se mobiliser. Nous travaillons pour que ces rencontres se traduisent par des opportunités concrètes pour tous. »

Son propos met en lumière la volonté commune de transformer un simple temps d'échange en un véritable levier d'inclusion et de développement économique.

Avec cette première édition réussie, « L'Odyssée pour l'emploi » s'affirme déjà comme un rendez-vous majeur pour le Bassin de Joinville en Champagne. Les partenaires espèrent désormais inscrire durablement cet événement dans le paysage local, afin de continuer à accompagner les habitants vers l'emploi et à soutenir les entreprises dans leurs recrutements. Face au succès de ce premier forum sur Joinville, l'action de « L'Odyssée pour l'emploi » pourrait être maintenue et renforcée à l'avenir, devenant un rendez-vous annuel incontournable.



# L'année 2025 en images



Public cérémonie des vœux mutualisée avec ville de Joinville - 31 janvier



Inauguration micro crèche Thonnnance - 22 mars



Cross des écoles Joinville - 1 avril



Signature marchés du GS Doulevant - mai



Place de l'emploi à Joinville - 6 juin



Forum de l'emploi à Chaumont - 7 et 8 mars



Visite du délégué interministériel à l'accompagnement des territoires en transition énergétique, Yves SCHENFEIGEL - 13 mars



Animation Pâques Château grand jardin - 4 avril



Semaine Nationale de la petite enfance



Projet chorale école Diderot - 16 octobre



Forum des associations à Joinville - 5 septembre



# Tourisme

## TOURISME : RETOUR SUR LA SAISON 2025

Depuis 2019, l'office de tourisme s'épanouit au cœur du château du Grand Jardin. Par son accueil et ses actions, il promeut auprès des visiteurs et des habitants le territoire de la communauté de communes.

De l'Été du Grand Jardin aux balades commentées dans nos villages, en passant par les visites-apéros à Joinville, la saison 2025 a une fois de plus fait vibrer le territoire ! Animations, découvertes et convivialité : revivez en images et en chiffres une année haute en couleurs !

Apéro du jeudi (© Servane Grodard)



Visite du village de Donjeux  
(© Francois Griot)



Apéro du jeudi (© Agence d'attractivité HM)



Spectacle été  
(© Agence d'attractivité HM)

**+ DE 20 000**

Visiteurs au château du Grand Jardin

**14** Animations sur le territoire

**81** Participants aux balades commentées de villages

**1** Club de camping-car accueilli

**2941** Participants à l'été du Grand Jardin

**2431** Participants aux visites guidées dont 1502 scolaires

Visite du village de Donjeux (© Agence d'attractivité HM)



Visite costumée (© Agence d'attractivité HM)